



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **“Faire de la crise sanitaire une opportunité pour une économie résiliente !”**

La crise de la COVID-19 est avant tout une crise sanitaire, mais la pandémie et les mesures sanitaires qui en découlent ont également un impact sans précédent sur l'économie. Cette crise entraîne donc d'importants défis de politique économique à court terme. Toutefois, il s'avère également essentiel de veiller à ce que, à plus long terme, la croissance de la productivité, déjà faible avant la crise, ne s'érode davantage. La crise affecte à bien des égards (capital humain, investissements, entrepreneuriat, innovation) la croissance de la productivité, facteur important de la croissance économique, et donc aussi du niveau de vie. Dans son deuxième rapport annuel, le Conseil national de la productivité (CNP) présente un certain nombre de mesures de politiques pour stimuler la croissance de la productivité en réponse à la crise de la COVID-19 et assurer une économie résiliente.

La Commission européenne prévoit un rôle pour les conseils nationaux de productivité dans le cadre de la Facilité européenne pour la reprise et la résilience qui apporte un soutien financier à grande échelle aux réformes et aux investissements réalisés par les États membres dans la crise de la COVID-19. Le CNP belge a pris cette tâche à cœur en identifiant dans son deuxième rapport annuel, d'une part, l'impact potentiel de la crise de la COVID-19 sur la croissance de la productivité et, d'autre part, certaines mesures qui pourraient contribuer à une plus forte croissance de la productivité. Comme indiqué dans le premier rapport annuel, l'accroissement de la productivité est, en effet, un facteur important de la croissance économique et il détermine non seulement le niveau de vie, mais aussi la marge de manœuvre pour mener des politiques économiques. Une croissance plus élevée de la productivité n'est donc pas suffisante mais constitue une condition préalable pour réaliser une économie plus durable, inclusive et résiliente.

Bien que l'impact de la crise de la COVID-19 sur la croissance de la productivité soit encore très incertain, le CNP a identifié quelques canaux de transmission importants :

- la composition du travail : effets possibles sur les résultats scolaires, les investissements dans l'éducation et la formation et les compétences dans le cas de chômage de longue durée ;
- l'intensité capitaliste : impact possible sur les investissements publics et privés, le type d'investissement et les investissements directs étrangers ;
- la productivité totale des facteurs : impact possible sur la numérisation, la R&D et l'innovation, la dynamique des entreprises, la concurrence, l'organisation des chaînes de valeur et la mondialisation.

Sur cette base, le CNP a identifié un certain nombre d'axes stratégiques sur lesquels les autorités politiques, tant fédérales que régionales, devraient se concentrer en priorité :

## **Importance accrue des STEM et l'apprentissage tout au long de la vie**

La crise menace d'aggraver les disparités existantes sur le marché du travail. Une raison importante est que les personnes peu qualifiées sont les plus touchées par la crise. De plus, la transition numérique - avec des besoins en compétences en augmentation rapide - pourrait être accélérée par la crise. Compte tenu du vieillissement de la population, et donc de la tension renforcée sur le marché de travail, il est donc important que la jeune génération soit correctement préparée au marché du travail de demain et que l'apprentissage tout au long de la vie soit renforcé pour faciliter la transition des emplois en déclin, du chômage ou de l'inactivité vers les nouveaux métiers.

## **Importance des investissements verts et numériques, tant publics que privés**

Compte tenu des évolutions structurelles (en particulier la dynamique du vieillissement de la population et des dépenses de santé) que notre pays connaissait déjà avant la crise actuelle, il est nécessaire d'élaborer une stratégie pour équilibrer structurellement les finances publiques. Toutefois, cela ne doit pas s'opérer au détriment des investissements publics. Lors du choix des investissements, tant publics que privés, il importe de se concentrer sur les domaines qui renforcent la croissance de la productivité et qui s'inscrivent dans une transition numérique et verte (avec entre autres, l'efficacité énergétique, les transports durables, les investissements minimisant les risques climatiques et les investissements dans les infrastructures numériques). Les investissements dans la recherche, le développement et l'innovation seront également importants à cet égard.

## **Renforcer la numérisation**

L'utilisation des technologies numériques, dopée par la crise, n'est pas seulement un puissant moteur de croissance de la productivité ; la numérisation apporte aussi des solutions aux défis auxquels la société est confrontée (par exemple, les soins de santé, le climat, l'énergie). La transition numérique doit donc être partagée par tous et être soutenue et accélérée, en mettant l'accent sur les compétences, l'innovation organisationnelle et les capacités de gestion, une infrastructure à large bande rapide, sûre et fiable, une culture numérique (y compris dans les PME et les administrations) et une réglementation suffisamment adaptée à l'ère numérique.

## **Importance d'une dynamique entrepreneuriale suffisante**

Il s'avère important de garantir des conditions et des incitations favorables aux jeunes entreprises innovantes et à leur développement. Une nouvelle réduction de la charge administrative et, plus généralement, une amélioration de la qualité de la réglementation, qui devrait notamment garantir le bon fonctionnement du marché, y contribuent. Les obstacles à la sortie des entreprises structurellement non viables doivent également être supprimés autant que possible.

Avec ce rapport annuel et ces quatre axes prioritaires, le CNP souhaite apporter sa contribution à la politique de relance.

Le rapport annuel 2020 du CNP est consultable via : [<https://cnp-nrp.belgium.be/>]

## Contact

[Luc Denayer]  
[Président du Conseil National de la Productivité]  
[02/233 89 04]  
[cnp.nrp@economie.fgov.be]

*Le Conseil National de la Productivité est une institution indépendante chargée du suivi de la productivité et de la compétitivité. Il est opérationnel depuis mai 2019 et réunit des experts fédéraux et régionaux.*

\*\*\*\*\*